

REUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 MAI 2023

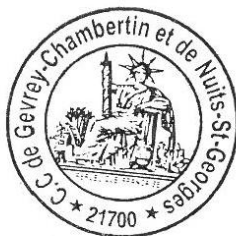
LISTE DES DELIBERATIONS

Le Bureau communautaire s'est réuni le mardi 23 mai 2023, à dix-huit heures, à la salle des Climats de Bourgogne à Gevrey-Chambertin et a examiné les délibérations suivantes :

B/23/39	Prise en charge des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers (hors déchets issus des lampes) collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets et participation financière aux actions de prévention, communication et sécurisation et prise en charge des déchets issus des lampes collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets.
B/23/40	Entente territoriale - Avenant n°1 à la convention d'Entente territoriale. Annule et remplace la délibération n° B/23/30 du 18 avril 2023.
B/23/41	Ecoparc d'activité « Le Pré Saint Denis » à Nuits-Saint-Georges - Vente à la SCI BPGA.
B/23/42	Aménagement de la ZAE « Les Terres d'Or 3 » à Gevrey-Chambertin - Conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage et d'entretien-maintenance pour la création d'un tourne-à-gauche d'accès sur la RD 109 D.
B/23/43	Réactualisation du règlement de fonctionnement des accueils péri et extrascolaires.
B/23/44	Mise à jour du règlement intérieur de l'école de musique intercommunale.
B/23/45	Subventions aux personnes de droit privé et organismes de droit public du domaine culturel année 2023.
B/23/46	Attribution de l'accord cadre de fournitures administratives.
B/23/47	Désignation du référent déontologue des élus et adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le Centre de Gestion de Côte-d'Or.
B/23/48	Appel à projets 2023 auprès des collèges du territoire.
B/23/49	Budget Eau régie - Admission en non-valeur des créances d'eau potable.
B/23/50	Budget assainissement Gevrey-Nuits - Admission en non-valeur des créances d'assainissement.
B/23/51	Budget Déchets - Admission en non-valeur des créances d'ordures ménagères.

Liste affichée le 30 mai 2023.

Le Président,



Pascal GRAPPIN